



## Demande de droit de garde intégrale

Par **Buzbuz**, le **27/09/2015** à **21:26**

Bonjour

Alors voila je suis divorcée depuis le 11 sept. 2015 en consentement mutuel.  
Je n'ai pas eu le choix puisque mon ex mari m'a fais du chantage en rapport à un bien immobilier qui ne m'aurais pas permise de répartir correctement dans la vie.

Il m'a aussi imposé la garde alternée dans le but de ne pas me donner ni pension alimentaire ni la moitié des allocations du Luxembourg qu'il touche par rapport à notre enfant.

Je souhaiterai relancer le juge des affaires familiales afin d'obtenir la garde de ma fille avec un droit de garde pour son père d'un week-end sur deux.

Ma question est : puis je relancer le jaf si peu de temps après le divorce... sachant qu'il a été validé par consentement mutuel?

Merci pour vos réponses

Par **cocotte1003**, le **28/09/2015** à **08:06**

Bonjour, pour changer un jugement, encore faudrait il qu'il y ait un élément le permettant. Si la garde alternée se passe correctement pour votre fille, le juge ne changera probablement pas ses nouvelles habitudes, cordialement

Par **Buzbuz**, le **28/09/2015** à **09:44**

- justement le fait est qu'il n'y a pas de garde alternée dans ce qu'il se passe réellement. Il ne l'a prend à dormir que 2 fois dans la semaine et encore qd il viens il est toujours passé 20h30 au minimum.

Hier soir encore il me l'a déposé puisqu'elle avait dormi chez lui. Il été 20h 10 (des progrès ) une vielle d'école (elle tt de même en maternelle et à besoin de sommeil ), pas changé, pas manger.

C'est une situation qui est loin d'être stable pour une enfant de 4 ans et c'est pour cela que je voudrais faire un jugement adéquate.

Je garde tous les sms qu'il m'envoie quand il la récupère les rares nuits ou elle y va (environ 3 nuits par semaine), qui prouve non seulement son rythme de garde ainsi que les horaires tardives à laquelle ma fille est trimbalé des jours de semaine

De plus il ne lui achète aucuns vêtements. ... rien

J'ai donc garder très mes factures

Pas même pour la rentrée des classes il ne m'a demandé de quoi notre fille avait besoin. Et monsieur touche les alloc du Luxembourg et moi absolument nada